

Informations municipales



N° 6 Juillet 2021

ESPRELS

Résultats des élections

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Bourgogne-Franche-Comté
47 783 km²
2 807 807 habitants (2018) 8 départements
Budget 1,9 Milliards €
*Lycées – Transports – Formation – Aménagement
du territoire – Développement économique*



1^{er} tour des élections régionales Bourgogne-Franche-Comté

	% Esprels	Voix	% Région
Mme Marie-Guite DUFAY (Liste divers gauche, majorité sortante)	29,68%	84	26,52
M. Julien ODOUL (Rassemblement National)	28,27%	80	23,19
M. Gilles PLATRET (Les Républicains)	23,32%	66	21,04
Mme Stéphanie MODDE (Liste écologiste)	7,77%	22	10,34
M. Denis THURIOT (La République en marche)	3,89%	11	11,69
M. Bastien FAUDOT (Liste d'union à gauche)	3,53%	10	4,50
Mme Claire ROCHER (Lutte ouvrière)	3,53%	10	2,73

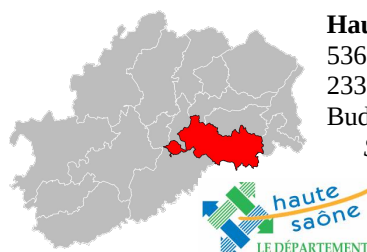
Nombre de votants 300/546, Taux de participation 54,95%, Taux d'abstention 45,05%, Votes blancs 4,33%, Votes nuls 1,33%

2nd tour des élections régionales Bourgogne-Franche-Comté

	% Esprels	Voix	% Région
Mme Marie-Guite DUFAY (Liste divers gauche +écologiste)	40,80%	133	42,20
M. Julien ODOUL (Rassemblement National)	31,29%	102	23,78
M. Gilles PLATRET (Les Républicains)	24,23%	79	24,23
M. Denis THURIOT (La République en marche)	3,68%	12	9,79

Nombre de votants 361/546, Taux de participation 66,12%, Taux d'abstention 33,88%, Votes blancs 0,28%, Votes nuls 9,42%

Sur les 100 sièges que compte le Conseil Régional : PS, EELV 57 sièges, LR 18 sièges, RN 18 sièges, LREM 7 sièges.
Marie-Guite DUFAY a été réélue **Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté** le 2 juillet 2021.



Haute-Saône :
5360 km²
233 394 habitants (2019)
Budget 295 Millions €
*Solidarité – Action sociale – Santé
Collèges – Culture – Sport
Environnement – Voirie
Services d'incendie et de secours*



Depuis 2015, le Canton de Villersexel a fusionné avec le Canton de Noroy le Bourg soit 11 862 habitants (2018).

1^{er} tour des élections départementales Canton de Villersexel

	% Esprels	Voix	% Canton
Mme GEHIN Isabelle et M. RICHARD Michel (Union au centre et à droite)	55,41%	169	37,15%
Mme BOCKSTALL Barbara et M. GOUX Patrick (Divers gauche)	26,56%	81	36,37%
M. BELPERIN Maurice et Mme STEVENOT Emilie (Rassemblement National)	18,03%	55	26,48%

Esprels : votants 325/546, Taux de participation 59,52%, Taux d'abstention 40,48%, Votes blancs 0,62%, Votes nuls 2,77%

2nd tour des élections départementales Canton de Villersexel

	% Esprels	Voix	% Canton
Mme GEHIN Isabelle et M. RICHARD Michel (Union au centre et à droite)	69,92%	251	54,48%
Mme BOCKSTALL Barbara et M. GOUX Patrick (Divers gauche)	30,08%	108	45,52%

Nombre de votants 384/546, Taux de participation 70,33%, Taux d'abstention 29,67%, Votes blancs 2,56%, Votes nuls 2,01%

Notre Maire, **Michel Richard** est élu **Conseiller départemental du Canton de Villersexel**.

Sur les 34 sièges que compte le Conseil Départemental de la Haute-Saône, 20 divers gauche + 4 divers droite ont voté pour la **réélection de Yves Krattinger** à sa présidence le 1^{er} juillet 2021 et 10 divers droite ont voté pour Carmen Friquet.



Animations

Les festivités du **14 juillet** ont malheureusement dû être **annulées** mais le défilé suivi d'un apéritif à la salle des fêtes est maintenu. Rassemblement en Mairie à 11h. (à 10h45 pour les enfants qui souhaitent chanter la Marseillaise).



« **Challenge Claude Mougin** » le samedi **28 août**
Organisé par la Section Pétanque



Soirée « **Jazz à Marast** » le samedi **28 août**
Organisée par l'association Bled'Arts



« **Prix Cycliste de la ville d'Esprels** » le dimanche **29 août**
Organisé par la Section Vélo Club



Slow'up le dimanche **12 septembre** :

Journée réservée aux mobilités douces sur plus de 30 km de circuit fermé à la circulation automobile de Villersexel à Rougemont.

Esprels Village Animations, Concerts...



Déchets

Nouvelles consignes de tri : 100 % des emballages peuvent être revalorisés par le SYTEVOM.



- Les matières doivent être séparées et ne pas être imbriquées.
- Inutile de les rincer.
- Les journaux, magazines, prospectus, livres et divers papiers ne sont pas des emballages et ils doivent être déposés en déchetterie pour être recyclés.
- Les déchets verts, qui représentent de loin le plus important volume à traiter, doivent être broyés et compostés sur place, dans la mesure du possible (des broyeurs peuvent être mis à disposition par le SYTEVOM).

Une journée « **Nettoyons la nature !** » sera organisée le **samedi 25 septembre**.

Carte Avantages Jeunes

Le Conseil Municipal a décidé d'offrir la Carte Avantages Jeunes à tous les habitants d'Esprels âgés de moins de 25 ans et scolarisés (valeur 8€).

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au secrétariat de Mairie **avant le 15 août** pour que leur carte soit commandée.



Maisons fleuries

Dans le cadre du concours « Fleurir la Haute-Saône 2021 », les particuliers peuvent inscrire leur maison en mairie dans 2 catégories :

- Maisons avec jardin très visible de la rue ou décor floral installé en bordure de voie publique.
- Fenêtres, murs, balcons, terrasses.



Lotissement de la Voie Verte

La parcelle allant de la salle des fêtes à la sortie du village en direction de Pont sur l'Ognon est en cours de viabilisation pour accueillir un lotissement de **7 maisons** le long d'une nouvelle rue.

Le terrain sera mis en vente 45 € le m²



Médiathèque

La Médiathèque municipale d'Esprels est à la recherche de **bénévoles**. Contact 03 84 30 48 34 mediatheque.esprels@orange.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

